

# RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

## REGLE N° 1 - LE RESPECT.

L'élève s'engage à respecter :

- L'art enseigné,
- Le Maître,
- Les locaux /les installations/ le matériel,
- Les autres élèves,
- Lui-même.

Ceci est la seule règle de l'Ecole. Toute atteinte à cette règle peut entraîner l'exclusion de l'élève.

Voici toutefois quelques points qu'il est vivement conseillé d'observer au sein de notre Ecole. Ceux-ci garantissent l'accès aux cours dans les meilleures conditions pour chacun de nous.

- **Tenue vestimentaire** - Le port de l'uniforme de l'école, dans un état correct, à chaque cours.
- **Assurance et cotisation** - Etre en ordre de cotisation et d'assurance en temps et en heure. En cas de problème, pour être valable, la déclaration doit être remplie immédiatement avec le Maître.
- **Hygiène et sécurité** - Il est fortement conseillé d'avoir une hygiène correcte, et les ongles courts.
- **Ponctualité** - Se présenter au cours à l'heure.
- **Objets de valeur**- Nous ne sommes pas responsable des pertes ou vols.
- **Travail personnel / combativité / autodiscipline** – ne rendez pas au maître à la fin du cours, ce que vous avez appris. Conservez-le et travaillez-le et assimilez-le.
- **Hiérarchie/grades** - les élèves ayant obtenu un (des) grade(s) de l'Ecole peuvent conseiller les nouveaux et élèves de grade inférieur, sans oublier de rester humble
- **Esprit du club/ Esprit d'équipe / Energie positive**